

MAIRIE DE



**BAYON**

54290

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 14

Absents : 0

Excusés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 16

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

**Étai(ent) excusé(s) :** M. LAMOISE Régis donne procuration à Mme VAUNE Audrey  
Mme LURION Eve-Hélène

**Étai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme DELORME Sylvie

Charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux :  
Démarche "eau & biodiversité"  
Délibération n°2021 - 27

Date de convocation

22/04/2021

Date d'affichage

30/04/2021

Monsieur RAULIN Thomas, adjoint au Maire, présente à l'assemblée la charte régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux – Démarche "eau & biodiversité" – Distinction "commune nature"

Cette charte traduit l'engagement volontaire de la collectivité dans une démarche progressive et continue, l'objectif final étant de ne plus utiliser aucun produit phytosanitaire, ceci dans le but de protéger la santé publique, de reconquérir la qualité des eaux et de développer la biodiversité dans la gestion des espaces dont elle a la charge.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

30/04/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**APPROUVE**

La charte ci-annexée et autorise Madame le Maire à la signer.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

